



Département Formation Professionnelle Continue

Formation
Eligible au
DIF

FORMATIONS MANAGEMENT

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DES SPORTIFS ETRANGERS

2 jours – 16 heures de formation et travaux pratiques

Le principe de non discrimination dans les conditions de travail suppose que le sportif étranger soit en situation de séjour régulier. Il doit se plier aux formalités que tout salarié souhaitant travailler en France doit respecter.

Public concerné : Dirigeants de clubs

Objectifs :

- Maîtriser les notions de la liberté de circulation des personnes et celles du droit de l'immigration.
- Pouvoir résoudre les difficultés juridiques auxquelles peuvent être confrontés les sportifs de haut niveau qui souhaitent développer leur carrière en France.
- Connaître les différentes étapes administratives à suivre durant le séjour d'un sportif étranger.

2 jours pour : Mettre en place un accompagnement juridique et administratif personnalisé des sportifs étrangers, facilitant leur intégration.

Lieu : A définir

Horaires : 8h30 : Accueil, entretiens libres avec les formateurs
9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00 : Cours (Calendrier à définir)

Contenu du programme

Droit de l'immigration, la libre circulation des personnes : distinction entre les ressortissants de l'union européenne et les ressortissants non européens.

Analyse approfondie des différentes formalités et des procédures administratives des ressortissants étrangers présents sur le territoire français :

- Les démarches auprès du consulat avant le départ : passeport, visas...
- Les premières démarches en France : signaler l'arrivée, dépôt de la demande de titre de séjour, le contrôle médical (aptitude médicale indispensable pour la délivrance de la carte de séjour), autorisation de travail
- Les diverses démarches indispensables de la vie quotidienne : assurance santé / assurance privé, accident de travail, ouverture de compte en banque, impôt, logement ...

Les plus : Le compte-rendu de la formation ainsi que tous les documents seront accessibles sur le site www.universport.fr.

Remise à chaque participant d'un guide pratique sur les formalités à suivre.

Utilisation de support ludique pour faciliter l'apprentissage ainsi qu'une combinaison attractive de théorie et de cas pratiques.



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DES SPORTIFS ETRANGERS

La formation est organisée sur la base de 6 à 10 auditeurs
en deux journées intensives
Formation éligible DIF

UNIVERSPORT SARL
Clamart Services
Le Village Suisse
59400 CAMBRAI - France
www.universport.fr

Organisme de Formation déclaré auprès de la
Préfecture du Nord - Pas de Calais
Sous le numéro 31 59 07 121 59